

Particuliers

"JE SOUHAITAIS BIEN
COMPRENDRE LES TARIFS
DE MA BANQUE..."



J'AI OBTENU
DES INFORMATIONS
CLAIRES ET
TRANSPARENTES"

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires en vigueur au 1^{er} janvier 2024
Tarifs en euro TTC (Lorsque la TVA est applicable)



ALSACE VOSGES



L'ÉDITO

L'ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

“Chers sociétaires, chers clients,

Animés par la volonté d'être une banque accessible pour tous, l'augmentation de nos tarifs restera modérée et inférieure au niveau de l'inflation en 2024, après 4 années de quasi-stabilité.

Avec nos formules Essentiel, Premium et Prestige, nous nous attachons à vous proposer des offres de banque au quotidien qui s'adaptent à vos usages et à votre budget. Leur tarification restera inchangée en 2024.

Avec l'offre Globetrotter, nos clients de 18 à 30 ans bénéficient d'une carte avec 0 frais à l'étranger pour 2 € / mois, et nouveauté 2024 pour les 12-17 ans : la carte Mozaïc Black, qui représente un 1^{er} pas vers l'autonomie budgétaire, sera désormais gratuite. Nos clients en situation de fragilité financière disposent quant à eux d'une offre dédiée au prix stable de 1 € par mois et de la gratuité des frais d'incident.

Enfin, avec notre service gratuit d'alerte découvert, il est important pour nous de donner la possibilité à tous nos clients de régulariser leur compte dans la journée pour éviter la facturation des commissions d'intervention.

Si les perspectives restent incertaines à court terme, vous pouvez compter sur la diversité des expertises d'une bancassurance de 1^{er} plan telle que le Crédit Agricole Alsace Vosges. Nous sommes confiants dans la dynamique économique de notre territoire et notre solidité nous permet de soutenir les projets de ceux qui y vivent, particuliers, professionnels, agriculteurs et entrepreneurs.

Je vous laisse le soin de découvrir, dans ce document, un large extrait de nos conditions applicables au 1^{er} janvier 2024 afin de vous apporter une information claire et lisible.

Votre satisfaction est notre priorité, merci pour votre confiance et votre fidélité.”

*Matthieu BORAUD,
Directeur Général du Crédit Agricole Alsaces Vosges.*



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance sur Internet, téléphone fixe, SMS, etc. (Crédit Agricole en Ligne Vision +, hors coût de l'opérateur)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	À partir de 0,30 € / alerte reçue
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale Mastercard ou Visa Classic) à débit immédiat	45 € / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale Mastercard ou Visa Classic) à débit différé	45 € / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement L'Autre Carte) à autorisation systématique	19 € / an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
> Carte internationale Gold Mastercard, Visa Premier, Visa Infinite, World Elite, Platinum	GRATUIT
> Carte internationale Mastercard ou Visa Classic	1 € / retrait à partir du 4^{ème} retrait
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
> Par Internet	GRATUIT
> En agence	3,80 € / virement
Paiement d'un prélèvement SEPA	
> Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
> Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Commission d'intervention	
> Par opération	8 €
> Plafond mensuel	80 €
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement	2 € / mois 24 € / an
Tenue de compte	1,60 € / mois 19,20 € / an

*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

▲ Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs..... p. 3

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte..... p. 5

- › Ouverture, Transformation, Clôture
- › Relevés de compte
- › Tenue de compte
- › Services en agence
- › Frais de recherche de documents

Banque à distance p. 6

- › Internet
- › Téléphone avec Filvert Service vocal
- › Services d'alertes par SMS

Moyens et opérations de paiement..... p. 8

- › Cartes
- › Prélèvements / TIP
- › Le Change
- › Virements
- › Chèques

Offre groupée de services p. 14

- › Offre Essentiel, Prestige et Premium
- › Offre Globe Trotter
- › Offre Eko
- › Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
- › Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents p. 22

- › Commission d'intervention
- › Opérations particulières
- › Incidents de paiement

Découverts et Crédits p. 24

- › Découverts
- › Crédits à la consommation
- › Crédits immobiliers

Épargne et Placements financiers..... p. 26

- › Épargne
- › Placements financiers

Offres pour les jeunes p. 29

Assurances et Prévoyance..... p. 30

- › Assurance pour vous et vos proches
- › Assurance pour vos biens
- › Assurance pour vous protéger au quotidien
- › Assurance Emprunteur
- › Assurance de la Banque au Quotidien

Succession..... p. 32

Autres services p. 33

- › Télésurveillance et téléassistance
- › Magazines

Cartographie des zones européennes p. 34

Résoudre un litige p. 35

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT, SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte de dépôt ▲●	
Désolidarisation du compte joint (prélevés sur le compte joint objet de la désolidarisation)	33 €
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Liste des opérations automatiques et récurrentes	
Service d'aide à la mobilité bancaire	
Services bancaires de base mentionnés par le symbole ▲ (fournis dans le cadre du droit au compte: article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier)	

BON À SAVOIR

▲ **LES SERVICES BANCAIRES DE BASE COMPRENNENT** : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la mise à disposition mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA (ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance) des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

RELEVÉS DE COMPTE	PAPIER	E-RELEVÉ ⁽¹⁾
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	
Relevé par quinzaine, relevé décadaire, relevé journalier	1 gratuit / mois puis 1 € / relevé	GRATUIT
Mise à disposition du relevé à l'agence	48 € / an	-
Réédition d'un relevé de compte	4,90 € / relevé	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	25 € / an 6,60 € / trimestre 13,25 € / semestre	-
Relevé IFI	GRATUIT	-
Relevé de frais (sur instruments financiers)	GRATUIT	GRATUIT

⁽¹⁾ Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole en Ligne », à la rubrique e-Documents.

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte ▲●	1,60 € / mois
Frais de gestion de compte en inactivité ⁽¹⁾ ▲●	Maxi. 30 € / an
Frais de gestion de compte non-résident	33,50 € / an
Frais de gestion compte spécifique ⁽²⁾	12,60 € / mois
Délivrance de Relevés d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements TIP SEPA	

⁽¹⁾ Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par le Crédit Agricole Alsace Vosges en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. ⁽²⁾ Compte interdit bancaire externe, suite notification par la Banque de France.

SERVICES EN AGENCE	
Versement d'espèces ▲●	
> En €	GRATUIT
> En CHF (sur compte en CHF)	2 € /opération
Remise de chèque(s) ▲●	
GRATUIT	
Frais de recherche de documents ⁽¹⁾	
> Simple (par compte)	16,80 €
> + Photocopie	0,95 €
> Complexe	sur devis ⁽²⁾
Frais de location de coffre-fort	
> Location annuelle	de 85 € à 155 € / coffre / an
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	
GRATUIT	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	
GRATUIT	
Retrait d'espèces de dépannage (retrait minute) ⁽³⁾ ▲●	
	2 €
Retrait de CHF sur un compte en CHF	
	5 €

⁽¹⁾ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique. ⁽²⁾ Maxi. 100 € pour les attestations de liquidation de communauté, frais de recherche inclus. ⁽³⁾ Gratuit pour les retraits d'un montant supérieur ou égal à 1000 € et pour la clientèle en situation de fragilité financière. Délivrance dans une agence du Crédit Agricole Alsace Vosges ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

BANQUE À DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance.
Frais d'utilisation des services de banque à distance.
(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

INTERNET ET TÉLÉPHONE MOBILE	
Crédit Agricole en Ligne Vision ▲● (service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes, l'accès au service de bourse en ligne Invest Store Initial, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique)	
Crédit Agricole en Ligne Vision+ ▲● Services inclus dans Crédit Agricole en Ligne Vision + virements externes SEPA	
Crédit Agricole En Ligne Action Part Service inclus dans Crédit Agricole En Ligne Vision+ + Accès service de bourse en ligne Invest Store Intégral	
Service d'agrégation de comptes ⁽¹⁾: informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	
Commission de change sur cession de devises ⁽²⁾ (via l'appli Mon Change)	
GRATUIT pour les frontaliers	

⁽¹⁾ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

⁽²⁾ Voir les autres frais pour les non-frontaliers page 10.

CES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE
SONT ACCESSIBLES DEPUIS :

LE SITE INTERNET

www.credit-agricole.fr/ca-alsace-vosges⁽¹⁾

NOS APPLICATIONS MOBILES

- > Ma Banque⁽²⁾
- > Paiement Mobile⁽²⁾ dédiée aux paiements sécurisés avec le service PAYLIB⁽³⁾ qui comprend : Paylib sans contact et Paylib entre amis



**Téléchargement
GRATUIT**

⁽¹⁾ Accès au site gratuit, hors coût de l'opérateur. ⁽²⁾ Téléchargement et accès gratuits des applications Paiement Mobile et Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de ces deux applications nécessite la détention d'un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et d'un terminal de communication compatible avec accès Internet. L'utilisation de l'application Paiement Mobile est soumise à conditions et nécessite la détention d'une carte bancaire Crédit Agricole. ⁽³⁾ Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires d'un compte de dépôt, d'une carte bancaire émise par le Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib permet de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo « PAYLIB » et permet d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise. Paylib comprend également Paylib entre amis qui permet d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

SERVICES D'ALERTE PAR SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail.

Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT*
Alerte Fil Mobile	
> 4 SMS / mois	1,50 €* [*]
> 8 SMS / mois	2 €* [*]
> 12 SMS / mois	3 €* [*]
Alerte écopage	0,30 € / SMS* [*]
Alerte temps réel de gestion (dans la limite de 10 SMS, au-delà 0,30 € / SMS)	2 € / mois* [*]
Alerte achat à distance (dans la limite de 10 SMS, au-delà 0,30 € / SMS)	2 € / mois* [*]
Alerte solde disponible	0,30 € / SMS* [*]
Alerte essentielle - solde débiteur	0,75 € / SMS* [*]
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 € / SMS* [*]
Alerte souplesse du découvert	0,30 € / SMS* [*]

*Hors coût de réception sur un territoire non couvert par l'opérateur du téléphone mobile du client.

TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL

Appel à votre conseiller sur sa ligne directe	GRATUIT*
Frais d'utilisation du service vocal Filvert (03 88 24 67 68*)	
> Accès à un conseiller et pour toute question relative à l'exécution d'un contrat souscrit	GRATUIT*
> Consultation des comptes ▲●	0,25 € / par appel* [*]

*Numéro non surtaxé, prix selon opérateur.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

BON À SAVOIR

LE LOGO))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité « sans contact ». Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du site internet « Crédit Agricole En Ligne », de l'application Paiement mobile ou auprès de votre Conseiller.

CARTES

> COTISATION CARTE

CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT)))	DÉBIT IMMÉDIAT	DÉBIT DIFFÉRÉ
Carte de paiement à autorisation systématique		
> L'Autre Carte ▲●	19 € / an	-
> L'Autre Carte Majeur Protégé	19 € / an	-
Carte de paiement internationale à autorisation systématique		
> Mastercard à autorisation systématique	34 € / an	-
> Mastercard Eko	35 € / an	-
Carte de paiement internationale		
> Mastercard ou Visa Classic	45 € / an	-
> Mastercard Globetrotter	45 € / an	-
> Gold Mastercard ou Visa Premier	130 € / an maxi. ⁽⁴⁾	-
> World Elite ou Visa Infinite	-	306 € / an maxi. ⁽⁴⁾
CARTE AVEC PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUELABLE)))	DÉBIT IMMÉDIAT	DÉBIT DIFFÉRÉ
Mastercard Cartwin ⁽¹⁾ Paiement comptant	45 € / an	-
Gold Mastercard Cartwin ⁽¹⁾ Paiement comptant	130 € / an maxi. ⁽⁴⁾	-

BON À SAVOIR

MÊME PRIX, SERVICE EN PLUS : OPTEZ POUR UNE CARTE À DÉBIT DIFFÉRÉ ! Le montant de vos achats sera ainsi débité en une fois à date fixe et vous permettra de faciliter la gestion de votre budget !

> Sous réserve d'éligibilité. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

AVEC LA CARTE SOCIÉTAIRE, VOUS ÊTES SOLIDAIRE. La plupart de nos Cartes MasterCard et Visa sont déclinables en version « sociétaire » (réservées aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif ! Pour chaque paiement ou retrait au moins égal à un montant indiqué sur le site internet de la Caisse régionale, le Crédit Agricole Alsace Vosges verse 0,01 € en faveur d'un fonds mutualiste destiné à la réalisation de projets de développement local.

CARTE DE RETRAIT

Libre Service Bancaire Caisse Régionale ⁽²⁾	GRATUIT
Carte de retrait majeur protégé	12 € / an

CARTES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Maestro	34 € / an
Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis ⁽³⁾	31,50 € / an
Libre Service Bancaire Nationale	24,50 € / an

BON À SAVOIR

CARTES / COTISATIONS - LA 2^{ÈME} CARTE À -50 % !

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (excepté « L'Autre Carte »), réduction de 50 % sur la 2^{ème} carte la moins chère (offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle y compris dégressivité tarifaire de 18 à 27 ans).

⁽¹⁾ La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
 - carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.
- Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

⁽²⁾ Retraits au(x) seul(s) distributeurs de votre Caisse régionale.

⁽³⁾ La carte Supplétis est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DÉBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

⁽⁴⁾ Bonus : 0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte Gold et Visa Premier pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, 0,05 € pour les Cartes World Elite et Visa Infinite. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 8), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 8) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation. Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

> PAIEMENT PAR CARTE

	PAIEMENT PAR CARTE	AUTRES PAIEMENTS PAR CARTE ⁽²⁾	
		en Suisse (maxi. 7,60 €)	Autres devises ou pays (maxi. 16 €)
	en Euro en France et dans un pays de l'EEE ⁽¹⁾		
Frais fixes (par opération)	GRATUIT	0,33 €	0,33 €
Frais proportionnels au montant du paiement	GRATUIT	1 %	2,25 %

+ Frais de change éventuels. + N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifs que les paiements par carte.

⁽¹⁾ Soumis au Règlement européen n° 924/2009 paiement en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Économique Européen - Cf. cartographie p. 34.

⁽²⁾ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

> RETRAIT PAR CARTE

RETRAIT PAR CARTE EN EURO ⁽¹⁾ DANS UN PAYS DE L'EEE		
RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS		
	au Crédit Agricole en France	dans une autre banque
L'Autre Carte ⁽²⁾ ▲●, Maestro, Mastercard à autorisation systématique, Mastercard Eko	GRATUIT	1 € / retrait dès le 1 ^{er} retrait / mois ⁽³⁾
Mastercard ou Visa Classic, Mastercard Cartwin, Visa Cartwin, Carte Supplétifs		1 € / retrait à partir du 4 ^{ème} retrait / mois
Gold Mastercard, Visa Premier, Gold Mastercard Cartwin, Visa Premier Cartwin, Visa Infinite, World Elite Mastercard		GRATUIT

AUTRES RETRAITS D'ESPÈCES ⁽⁴⁾		
	Suisse	Autres devises ou pays
Frais fixes (par opération)	3,35 €	3,35 €
Frais proportionnels au montant du paiement	1 %	2,25 %
Montant minimum	4,10 €	5,75 €
Montant maximum	7,70 €	16,45 €

⁽¹⁾ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009). ⁽²⁾ Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est disponible dans le guide carte. ⁽³⁾ Gratuit pour la clientèle en situation de fragilité financière. ⁽⁴⁾ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009. + Frais de change éventuels.

> AUTRES SERVICES PAR CARTE

CARTE DE RETRAIT	
Envoi de la carte en pli simple suite à la demande du client	GRATUIT
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client	8,10 €
Commande de carte en urgence	12,50 €
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	8,70 €
Refabrication de la carte (en cas de défectuosité ou de remplacement)	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	
> Augmentation des plafonds via l'application Paiement Mobile	GRATUIT
> Augmentation des plafonds cartes en agence	
• Gold, Visa Premier, Visa Infinite, World Elite	GRATUIT
• Autres cartes : facturation à la mise en place	8,70 €
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT

CHANGE

Commission de création ou de modification de cession périodique*	8,80 €
--	--------

*Uniquement les frontaliers.

VIREMENT

> VIREMENT SEPA⁽¹⁾ ▲●

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA.

INFOS VIREMENT SEPA

Un virement SEPA⁽¹⁾ doit respecter les modalités suivantes :

- > Être réalisé dans la zone SEPA
- > Être libellé en euros
- > Être non urgent
- > Les BIC / IBAN du bénéficiaire doivent être correctement renseignés
- > Les frais sont partagés (SHA)

ÉMISSION D'UN VIREMENT OCCASIONNEL

FRAIS PAR VIREMENT SEPA CLASSIQUE	INTERNET	AGENCE
> Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	
> Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale		
> Vers un compte d'une autre banque de la zone SEPA (hors Suisse et Royaume-Uni)	GRATUIT	3,80 €
> Vers un compte en Suisse et Royaume-Uni		0,75 ‰ avec un mini. de 16,50 €
> Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	NC	16,50 €
FRAIS PAR VIREMENT DE TRÉSORERIE	INTERNET	AGENCE
> Tous les types de compte	NC	13,80 €

ÉMISSION D'UN VIREMENT INSTANTANÉ SEPA

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

> Frais par virement occasionnel **GRATUIT**

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (Accès au site gratuit, hors coût de l'opérateur) + application Ma Banque

> Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale **1 €**

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT

	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	6,45 €
Frais par virement permanent	GRATUIT	
> Vers un compte détenu au Crédit Agricole		
> Vers un compte d'une autre banque		
Modification d'un virement permanent		

⁽¹⁾ Cf. p. 34.

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA

> En provenance de la zone SEPA hors Suisse et Royaume-Uni	GRATUIT
> En provenance de la Suisse et Royaume-Uni	
• < 150 €	GRATUIT
• > 150 €	15,90 €
• Frontalier Suisse	2 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT INSTANTANÉ SEPA

> En provenance de la zone SEPA y compris Suisse et Royaume-Uni	GRATUIT
---	----------------

> VIREMENTS INTERNATIONAUX EN DEVICES OU EN EUROS (HORS SEPA)

INFOS

IMPUTATION DES FRAIS DE VIREMENT INTERNATIONAUX

- > Frais BEN : le bénéficiaire supporte l'ensemble des frais
- > Frais SHA : chaque partie supporte les frais de sa banque
- > Frais OUR : l'émetteur du virement supporte l'ensemble des frais

Commission de change applicable à toute opération d'achat ou vente de devise : 0,75 ‰, avec un montant minimum de 14,20 € et un montant maximum de 214 €.

ÉMISSION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL (en agence uniquement)

FRAIS PAR VIREMENT

- > **Frais « Share »** (seuls les frais du Crédit Agricole sont à la charge du donneur d'ordre)

• Commission de transfert	0,75 ‰
• Mini.	16,50 €

- > **Frais « Our »** (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)

• Commission de transfert	0,75 ‰
• Mini.	16,50 € + frais de la banque étrangère

RÉCEPTION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL

Virements reçus de l'étranger + Suisse et Royaume-Uni

• < 150 €	GRATUIT
• > 150 €	15,90 €
Virement salaires frontaliers suisses	2 €

AUTRES OPÉRATIONS SUR VIREMENT INTERNATIONAL

Émission d'un justificatif de paiement	16,80 €
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit	3,40 €
Virement non conforme	16,80 €
Intervention sur virement (modification d'instructions)	16,80 €

PRÉLÈVEMENT / TIP

> PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE DE PAIEMENT (TIP SEPA)

Révocation et opposition (liste blanche, liste noire)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●

Information Premier prélèvement SEPA

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●

GRATUIT

> PRÉLÈVEMENT NON SEPA

Mise en place de l'autorisation de prélèvement

Modification du prélèvement

Prélèvement salaires Suisse

Clôture

Rejet

GRATUIT

2 €

2 €

20 €

CHÈQUE

Paiement d'un chèque

Remise de chèque(s) sur le compte ▲●

Date de valeur chèque remis à l'encaissement (à compter de son inscription sur le compte)

Chéquier remis en l'agence

Frais d'envoi de chéquier

> en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client

> en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque ▲

Remise chèque export « crédit S.B.F »

> Commissions négociation salariés Allemagne

> Commission de négociation (mini. 24 € - frais du correspondant éventuel inclus)

Chèque export présenté en « crédit après encaissement »

> Commission d'encaissement (mini. 24 €)

> + frais pour chèque nécessitant un traitement spécifique (muté, mal signé, mal endossé...)

GRATUIT

J +1
(en jour ouvré)

GRATUIT

8 € / envoi

Frais postaux

17,20 €

12,90 €

10,60 €

1‰

1‰

9,30 €

OFFRE GROUPEE DE SERVICES

ESSENTIEL - PREMIUM - PRESTIGE

Les produits et services composant l'offre groupée de services peuvent être achetés séparément.

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

	OFFRE ESSENTIEL 9 € / mois	OFFRE PREMIUM 15 € / mois	OFFRE PRESTIGE 30 € / mois
GESTION DU COMPTE			
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.).	✓	✓	✓
Tenue de compte	✓	✓	✓
Service d'alerte par SMS: alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	✓	✓	✓
E-relevé mensuel	✓	✓	✓
COMMISSION D'INTERVENTION			
Commission d'intervention ⁽¹⁾	1 / an	3 / an	12 / an
MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	« Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte) débit immédiat ou différé	« Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte) débit immédiat ou différé	« World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte) débit différé
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	✓	✓	✓
Refabrication de la carte perdue ou volée	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement non SEPA ⁽²⁾	Non inclus	10 virements / an	Illimité
Paiement d'un prélèvement SEPA	✓	✓	✓
Mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽³⁾	✓	✓	✓
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	✓	✓	✓
Envoi d'un chéquier en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓

	OFFRE ESSENTIEL 9 € / mois	OFFRE PREMIUM 15 € / mois	OFFRE PRESTIGE 30 € / mois
Opposition d'un chèque par l'émetteur	✓	✓	✓
Émission d'un chèque de banque	1 / an	3 / an	Illimité
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ⁽³⁾			
Au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Alsace Vosges	✓	✓	✓
En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
En euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
En devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	Non inclus	10 / an	Illimité
PAIEMENT PAR CARTE ⁽⁴⁾			
En euro dans un pays de l'EEE	✓	✓	✓
En devises, dans ou hors pays de l'EEE	Non inclus	10 paiements / an	Illimité
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN ⁽⁵⁾			
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	Sécuri COMPTE Plus	Sécuri COMPTE Premium	Sécuri COMPTE Premium
SécuriWEB Premium	Non inclus	✓	✓
MERCI POUR L'INFO VERSION NUMÉRIQUE (anciennement Dossier Familial)			
Accès au service de renseignements par des experts Merci pour l'Info	2 demandes / an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	Illimité	Illimité	Illimité
Accès à Mon Kiosque Presse	Merci Pour l'Info (12 numéros / an)	Merci Pour l'Info (12 numéros / an)	8 titres Merci Pour l'Info (12 numéros / an), Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents

⁽¹⁾ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 €, par opération et de 80 € par mois. ⁽²⁾ Concerne la commission de change et d'opération sur les virements émis en frais "SHARE". Les frais des banques tierces ne sont pas compris dans l'offre.

⁽³⁾ Sauf gratuité imposée par la loi. ⁽⁴⁾ Au moyen de la carte incluse dans l'offre. ⁽⁵⁾ Découvrez les détails des garanties dans la partie assurance de la banque au quotidien (cf. page 31).

L'OFFRE GLOBE TROTTER*

(offre réservée aux 18-30 ans inclus)

OFFRE GLOBE TROTTER 2 € / mois

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne Vision + (option virement externe)

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS :

- › Alerte si solde débiteur et rejet d'opérations
- › Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) - Cotisation carte : « Mastercard Globe Trotter »

Rédition du code confidentiel de la carte

Opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception de virements non SEPA⁽¹⁾

(opérations libellées ou en euro ou en devises)

Délivrance d'un chéquier en pli simple

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Alsace Vosges

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE⁽²⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

**Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 3^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.*

⁽¹⁾ Concerne la commission de change et d'opération sur les virements émis en frais "SHARE". Les frais des banques tierces ne sont pas compris dans l'offre. ⁽²⁾ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

BON À SAVOIR

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir page 14) : 50 % de réduction sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE » (version standard) soit 1 €/mois, souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.



L'OFFRE EKO

OFFRE EKO 2 € / mois

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne Vision + (option virement externe)

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS:

- ▶ Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- ▶ Alerte essentielle - solde débiteur
- ▶ Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- ▶ Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard EKO »

Renvoi du code confidentiel de la carte

Opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

Au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Alsace Vosges

Au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (25 retraits / an en Euro ou en devise)

Hors pays de l'EEE (10 retraits /an)

Tous les produits, services et opérations non listés page précédente sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

BON À SAVOIR

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert: le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne sont pas soumis aux frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : **LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ**

En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Le Compte à Composer Module Budget Protégé 1 € / mois

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne Vision + (option virement externe)

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements - pli simple)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Service d'alerte par SMS :

- › Alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur
- › Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois / semaine)

Gratuité des frais d'incidents pour l'ensemble des frais suivants :

- › Les commissions d'intervention
- › Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- › Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- › Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- › Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- › Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- › Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- › Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- › Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- › Les frais de saisie

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an) ▲●

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Offres qui ne sont plus Commercialisées

LE COMPTE À COMPOSER

Le Compte à Composer 2,27 € / mois*

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne Vision + (option virement externe)

Fil vert Service Vocal

Envoi d'un chéquier (pour les renouvellements - pli simple)

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements - pli simple)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Service d'alerte par SMS :

- > Alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur
- > Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci Pour l'Info (3 numéros gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en page 33)

*Le prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci Pour l'Info (page 33).

> VOS UNIVERS DE BESOINS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT	DÉCOUVERT	PRIX
Module souscrit à partir du 01/01/2017 > Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert ⁽¹⁾ > Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert > Ristourne des intérêts débiteurs ⁽²⁾	De 1 à 500 €	2,30 € / mois
	De 501 € à 1000 €	3,10 € / mois
	De 1001 à 2000 €	4,10 € / mois
	2001 € et +	5,40 € / mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,60 € / mois
	De 301 à 800 €	2,30 € / mois
	De 801 à 1200 €	3,15 € / mois
	De 1201 à 2000 €	4,10 € / mois
	2001 € et +	5,40 € / mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET ⁽¹⁾
SécuriBUDGET Premium ⁽¹⁾

1,70 € / mois
PREMIUM 2 € / mois

⁽¹⁾ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 30. ⁽²⁾ Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. - Module souscrit après le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

Assurance SécuriCOMPTE Plus ⁽¹⁾

SécuriCOMPTE Premium ⁽¹⁾

3,30 € / mois

PREMIUM

Opposition chèque(s) par l'émetteur

4,60 € / mois

Retrait d'espèces de dépannage

Commande de carte urgente

Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou SMS)

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne ⁽²⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :

2,25 € / mois

PREMIUM

2,75 € / mois

Assurance SécuriÉPARGNE ⁽¹⁾

SécuriEPARGNE Premium ⁽¹⁾

Relevé global épargne / crédit (relevé annuel) (relevé trimestriel en Premium)

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en ligne
Invest Store Initial

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance :

Assurance SécuriWEB ⁽¹⁾

SécuriWEB Premium ⁽¹⁾

3,30 € / mois

PREMIUM

4,20 € / mois

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- mini relevés (1 / semaine)
- alerte temps réel de gestion

> PERSONNALISATION DE VOTRE ÉQUIPEMENT

LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : **Assurance SécuriZEN** ⁽¹⁾

1,90 € / mois

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : **Assurance SécuriLIVRETS** ⁽¹⁾

1,90 € / mois

⁽¹⁾ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 30. ⁽²⁾ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

> RÉDUCTION TARIFAIRE SELON LE MONTANT TOTAL SOUSCRIT APPLICABLE AU COMPTE À COMPOSER :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	> 5 € et ≤ 6 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	> 6 € et ≤ 8 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	> 8 € et ≤ 10 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	> 10 €

EN + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

AVANTAGES TARIFAIRES SUPPLÉMENTAIRES

À partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-50 % de réduction supplémentaire
--	-----------------------------------

AVANTAGES TARIFAIRES RÉSERVÉS AUX JEUNES

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % de réduction supplémentaire*
Pour les 26-27 ans inclus	-30 % de réduction supplémentaire*

*Sur le premier compte à composer souscrit.

LES COMPTES-SERVICES

Prélude (GPA)	1 € / mois
Initial +	6,65 € à 7,25 € / mois
Équilibre / Équilibre +	6,75 € à 11,85 € / mois
Optimum / Optimum +	7,90 € à 10,95 € / mois
Privège / Privège +	10,35 € / mois

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

DÉFINITION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

Plafond par opération	8 €
Plafond journalier	8 €
Plafond par mois	80 €

Pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base* :

Plafond par opération	4 €
Plafond journalier	4 €
Plafond par mois	20 €

* Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier.

BON À SAVOIR

Vous recevez **GRATUITEMENT** une alerte par SMS dès que votre compte passe en situation débitrice non autorisée : vous avez jusqu'à la fin de la journée (18h30 ou 20h selon le type d'opérations) afin de régulariser votre compte, et ainsi ne pas payer la commission d'intervention*. Renseignez-vous auprès de votre Conseiller.

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

* Sous réserve d'éligibilité

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	20,40 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	73,65 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	73,65 €
Frais de saisie administrative à tiers détenteur	dans la limite de 10 % du montant de l'opposition maxi. 73,65 €*

* Article L262 alinéa 5 du livre des procédures fiscales, dans la limite du plafond fixé par décret.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	11,25 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁾ (frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
> Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30 € / chèque
> Montant du chèque supérieur à 50 €	50 € / chèque
En cas d'interdiction bancaire	
> Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	24,40 € / chèque
> Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	23,30 €
Frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision	GRATUIT
Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾	
> Si paiement < 20 €	Montant du paiement maxi. 20 €
> Si paiement > 20 €	
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	20 €
Prélèvement rejeté pour un motif autre que l'absence de provision (frais intégrant la commission d'intervention et la tarification)	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽¹⁾	Montant du paiement 20 € Si le montant des frais perçus est différent, celui-ci ne doit pas excéder 20 €, commissions d'intervention, s'il y a lieu, incluses.
> Si paiement < 20 €	
> Si paiement ≥ 20 €	
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision	Montant du paiement 20 € Si le montant des frais perçus est différent, celui-ci ne doit pas excéder 20 €, commissions d'intervention, s'il y a lieu, incluses.
> Si paiement < 20 €	
> Si paiement ≥ 20 €	

⁽¹⁾ Forfait incluant notamment les frais pour: lettre d'injonction, déclaration d'infraction, certificat de non-paiement, blocage provision, lettre d'information préalable, commission d'intervention... ⁽²⁾ Montant de frais maxi. (y compris commission d'intervention et notification) plafonné au montant de l'opération rejetée.

Plafond de frais d'incidents: 25 € / mois (applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier).

Concerne les frais suivants :

- > Les commissions d'intervention
- > Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- > Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- > Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- > Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- > Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- > Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS*

* Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

DÉCOUVERT

DÉCOUVERT PONCTUEL NON CONVENU OU NON FORMALISÉ (dépassement)

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire ⁽¹⁾
Taux débiteur annuel	TAEG maximal diminué de 0,05 % ⁽¹⁾
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ⁽²⁾	13,60 €

AUTORISATION DE DÉCOUVERT REMBOURSABLE DANS UN DÉLAI D'UN MOIS

Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert ponctuel non convenu
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,01 €
Assurance facultative en couverture du découvert* (voir rubrique « Assurance de la banque au quotidien » p. 31)	Fonction du montant du découvert

* Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.⁽¹⁾ Le taux réglementaire correspond aux seuils de l'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal officiel. Le TAEG est fonction du montant du découvert.⁽²⁾ Frais de lettre pour compte débiteur non autorisé 30 jours consécutifs.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

CRÉDIT RENOUELABLE À TAUX VARIABLE OU RÉVISABLE

Compte Crédit Renouvelable Supplétis⁽¹⁾ Nous consulter

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Peuvent être associés au Crédit Renouvelable / Supplétis :

- > Une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement ».
- > Une assurance emprunteur⁽²⁾ : de 0,20 % à 0,30 % par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré. Assurance décès et perte totale et irréversible d'autonomie.

Frais de dossier GRATUIT

CRÉDIT À LA CONSOMMATION AMORTISSABLE À TAUX FIXE

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Prêt à la consommation : Auto, Travaux, Personnel	Nous consulter
Eco Prêt à taux zéro (Eco PTZ)	
Regroupements de crédits (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	
Prêt Rachat de crédit	
Frais de dossier ⁽³⁾	1 % du capital emprunté (mini. 50 € - maxi. 200 €)
Nantissement de produits financiers	de 0 € à 460 €
Assurance Emprunteur ⁽²⁾	Nous consulter

CRÉDITS IMMOBILIERS

CRÉDIT IMMOBILIER

Prêt à taux zéro (PTZ)	Nous consulter
Eco Prêt à taux zéro (Eco PTZ)	
Prêt à l'accession sociale (PAS)	
Prêt conventionné	
Prêt Épargne Logement	
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	
Crédit relais	
Frais de dossier ⁽³⁾	1 % du capital emprunté
› Montant minimum/maximum	500 € / 2 000 €
› Sur le prêt PAS	500 € maxi.
Assurance Emprunteur ⁽²⁾	Nous consulter

BON À SAVOIR

Frais de dossier : le saviez-vous ?

Pour vous proposer un service de qualité et un conseil sur mesure, nous mobilisons toute une équipe d'experts afin d'assurer la réussite de votre projet !

Nous sommes à vos côtés pour le concrétiser en trouvant la solution la plus adaptée à votre situation, et ainsi vous accompagner jusqu'à l'acquisition de votre logement ou de votre véhicule, dans la réalisation de vos travaux ou tout autre événement important de votre vie.

⁽¹⁾ La carte Suppletis est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. ⁽²⁾ Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Crédit Agricole Alsace Vosges. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PACIFICA et/ou PREDICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €, siège social 8/10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris CEDEX 15, 352 358 865 RCS Paris. Prêteur : votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel. Le contrat d'Assurance collectif Décès-Invalidité est assuré par PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. - Entreprise régie par le Code des Assurances. Les conditions et événements garantis sont indiqués au contrat. Les contrats d'assurance sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 008 967 en qualité de courtier (consultable sur www.orias.fr). Il peut arriver que votre état de santé ne vous permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à votre cas. ⁽³⁾ Non applicable pour certains prêts réglementés.

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

Modification du compte à débiter ou de la date d'échéance	21,50 €
Modification de la périodicité	61 €
Modification des éléments du contrat	
> Simple	61 €
> Complexe	115 €
Report d'échéance	24 €
Modification de durée	154 €
Attestations diverses liées au prêt	21,80 €
Rédition de tableau d'amortissement	21,80 €
Frais de dossier de réaménagement de prêt	700 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier	
> Pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	58 €
> Pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	
Mainlevée totale ou partielle de garantie (sauf nantissement d'épargne)	
> Échange - Donation	98 €
> Cession de rang	114 €
Ouverture d'un dossier de sinistre ADE	58,90 €



**Vous avez un projet à réaliser ?
Faites une simulation en ligne sur notre site
www.credit-agricole.fr/ca-alsace-vosges***

**accès gratuit hors coût de l'opérateur*

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE

ÉPARGNE BANCAIRE

Ouverture et rémunération	Nous consulter
Transfert de compte vers une autre banque	
> Livrets et assimilés	GRATUIT
> Compte et Plan d'Épargne Logement	106 €
Mandat d'épargne ⁽¹⁾	0,95 € / mois

⁽¹⁾ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme et Plan épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter

L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER)	
Droits d'entrée	Nous consulter
Rémunération	
Frais de gestion	

PLACEMENTS FINANCIERS

> OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT	
Transfert de compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME (par compte)*	106 €	
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT	
Frais sur titres non cotés (max. 480 €)	1,20 % de l'opération (uniquement CTO)	
Frais de courtage sur négociation de droits (OST) - min. 10 €	1,65 %	
Mise en nominatif administré	31,50 €	
Gestion conseillée (perception trimestrielle)	SICAV FCP	TITRES VIFS
> Pour 1 contrat	78 €	150 €
> Pour le 2 ^{ème} contrat	47 €	100 €
> Par contrat supplémentaire à partir du 3 ^{ème}	26 €	75 €

*Transfert PEA: 15 € par ligne cotée et 50 € par ligne non cotée avec un maximum de 150 €.

> LES ORDRES DE BOURSE FRANCE ET ÉTRANGER

ACTIONS*	CTO	PEA
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET		
INVEST STORE INITIAL SPÉCIAL JEUNES *		
> Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %	
> Avec un minimum de	1,99 €	GRATUIT
> Frais fixes par ordre	GRATUIT	
INVEST STORE INITIAL		
> Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %	
> Avec un minimum de	8,80 €	GRATUIT
> Frais fixes par ordre	GRATUIT	
INVEST STORE INTÉGRAL		
> Ordre ≤ à 1000 €	0,99 € / ordre	
> Ordre > 1000 €	0,12 % du montant de l'ordre	
> Warrant	8,25 €	
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE		
INVEST STORE INITIAL		
> Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,20 %	
> Avec un minimum de	15 €	GRATUIT
> Frais fixes par ordre	3,30 €	GRATUIT
INVEST STORE INTÉGRAL		
> Ordre ≤ à 1000 €	0,99 € / ordre	
> Ordre > 1000 €	0,12 % du montant de l'ordre	
> Warrant	8,25 €	
Supplément ordre téléphonique ⁽¹⁾	12,50 €	
COMMISSION DE SERVICE ANNUELLE INVEST STORE INTEGRAL		
Si moins de 12 ordres par an	98,50 € / an	
SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD) ⁽²⁾		
Frais d'achat et prorogation / jour de portage	0,020 %	
Minimum	3,10 € / mois	

* Offre réservée aux 18-30 ans inclus. (1) Plateforme bourse Invest Store Initial 03.88.24.6768 choix 4. Plateforme bourse Invest Store Integral 09.70.80.89.76. Numéro non surtaxé, hors coût de l'opérateur. (2) Uniquement sur Invest Store Integral.

LES ORDRES DE BOURSE À L'ÉTRANGER

Frais de courtage* (uniquement sur CTO : mini. 19 €)	0,50 %
--	--------

*Frais de marchés en sus variables selon lieu d'exécution.

OBLIGATIONS*

Frais de courtage (mini. 10 €)	1,30 %
Frais fixes par ordre	3,30 €

*Frais de marché en sus, variable selon lieu d'exécution.

ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Souscription OPC Groupe Crédit Agricole*	GRATUIT
Souscription OPC hors Groupe Crédit Agricole**	30,50 €

Gestion conseillée: souscription (compte-titres, PEA) d'OPC sélectionnés par AMUNDI

> droits d'entrée réduits OPC action	1,50 %
> droits d'entrée réduits OPC obligation	1 %
> droits d'entrée OPC monétaire	GRATUIT

*Hors droit d'entrée - Nous consulter. uniquement CTO. **Hors droits d'entrée uniquement CTO.

Découvrez notre offre de bourse en ligne *

*accès gratuit hors coût de l'opérateur



> LES DROITS DE GARDE*

Pour les détenteurs d'Invest Store Integral, Mandats de Gestion, Gestion conseillée, PERI Piloté en Compte Titres, Clients de moins de 31 ans et Comptes Titres composés uniquement de Parts Sociales

GRATUIT

FORFAIT COMPTE

CTO	PEA - PEA/PME
29 € / an	GRATUIT

COMMISSION PROPORTIONNELLE

CTO	PEA - PEA/PME
-----	---------------

Parts Sociales, Parts CCI, CCA et Actions Crédit Agricole FR000045072

GRATUIT

Obligation Crédit Agricole

Valeurs françaises

0,40 %

Valeurs étrangères

0,40 %

FRAIS FIXES PAR LIGNE

CTO	PEA - PEA/PME
-----	---------------

Parts Sociales, Parts CCI, CCA et Actions Crédit Agricole FR000045072

5,10 €

5 €

Obligation Crédit Agricole

5,10 €

5 €

Valeurs françaises

5,10 €

5 €

Valeurs étrangères

5,10 €

5 €

Valeurs non cotées

10,60 €

BORNES DE FACTURATION

CTO	PEA - PEA/PME
-----	---------------

Maximum

350 € / an

*Droits de garde appliqués par compte titres, PEA et PEA PME (valorisation des Titres détenus au 31/12 de l'année précédant la facturation).

> DIVERS

Achat et vente OR - frais de gestion (mini. 21,50 €)***	1,10 %
Diagnostic Patrimonial	de 1500 à 2500 €
Déclaration IFI	600 €

*** Conditions hors frais de négociation CPR Or.

LES OFFRES POUR LES JEUNES (jusqu'à 30 ans)

COTISATION À 1 OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

OFFRE GLOBE TROTTER	
Entre 18 et 30 ans inclus (cf. page 16)	2 € / mois
OFFRE PREMIUM	
Entre 18 et 25 ans inclus (cf. page 14)	9 € / mois au lieu de 15 € / mois
COMPTE À COMPOSER (plus commercialisé)	
Entre 18 et 25 ans	Réduction sur la cotisation de 50 % ⁽¹⁾
Entre 26 et 27 ans	Réduction sur la cotisation de 30 % ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Sur le 1^{er} compte à composer souscrit.

COTISATION CARTE

POUR LES 12 / 17 ANS	
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	gratuit
Carte de paiement internationale à autorisation systématique: Mastercard Mozaïc Black	gratuit
POUR LES 18 / 25 ANS	
Cotisation autres cartes (cf. pages 8-9 - hors carte Eko, Mozaïc et L'Autre Carte)	Réduction de 50 % sur la cotisation ⁽¹⁾
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	gratuit
Carte de paiement internationale à autorisation systématique: Mastercard Mozaïc Black	gratuit
POUR LES 26 / 27 ANS	
Cotisation autres cartes (cf. pages 8-9 - hors carte Eko, Mozaïc et L'Autre Carte)	Réduction de 30 % sur la cotisation ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Non cumulable avec l'Offre Bienvenue. Applicable sur la carte de 1^{er} rang.

CARTES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES	
Carte de paiement internationale à autorisation systématique: Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	10 € / an
Carte de paiement internationale à débit immédiat: Mastercard Mozaïc à débit immédiat	15 € / an

AUTRES OPÉRATIONS SUR MOYEN DE PAIEMENT

	CARTE MOZAÏC DE RETRAIT	CARTE MOZAÏC DE PAIEMENT
Franchise mensuelle (mois civil)		
Frais par retrait d'espèces en € à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole	GRATUIT	
Par retrait d'espèces en € à un distributeur automatique de billets d'une autre banque (France et UE)	À partir du 7 ^{ème} retrait : 1 € / retrait	
Frais par retrait d'espèces dans le reste du monde	GRATUIT	
Frais de paiements		
Autres cartes	Cf. tableau p. 10	

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Livret Tiwi (0-11 ans)

> Ouverture	GRATUIT
> Taux brut en vigueur	Nous consulter
Livret Jeune (12-25 ans)	
> Ouverture taux net	GRATUIT
> Taux brut en vigueur	Nous consulter
Droits de garde (jusqu'à 30 ans inclus)	GRATUIT
Invest Store Initial	
> Frais minimum par ordre	1,99 € au lieu de 8,80 €

INCIDENTS ET IRRÉGULARITÉS

Sous réserve de détention d'un Compte à Composer ou d'un CSCA Mozaïc+ (jusqu'à 25 ans)

Commission d'intervention	Gratuité de 1 / mois
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	Gratuité de 1 / mois

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Pour réaliser un devis en ligne, rendez-vous sur notre site www.credit-agricole.fr/ca-alsace-vosges*

**accès gratuit hors coût de l'opérateur*

ASSURANCE POUR VOUS ET VOS PROCHES

EN FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance complémentaire santé

L'assurance complémentaire santé

Nous consulter

EN FONCTION DU MONTANT ET DE L'ÂGE DE L'ASSURÉ

L'assurance dépendance

L'assurance décès

L'assurance obsèques

> Contrat de financement

> Contrat d'assistance

19,97 € / an TTC

ASSURANCE POUR VOS BIENS

L'assurance automobile

L'assurance multirisque habitation

L'assurance garantie locative

L'assurance deux roues

Nous consulter

L'assurance tous mobiles

Assurances spécifiques (chien, chat, mobil-home, voitures de collection...)

[Nous consulter](#)

PACIFICA

Pour toute question relative à la gestion des sinistres :

0800 810 812

Service & appel gratuits

Pour toute question relative à vos contrats :

03 88 24 67 68⁽¹⁾

⁽¹⁾ Numéro non surtaxé. Prix selon opérateur.

ASSURANCE POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

La protection juridique

[Nous consulter](#)

Pour toute question relative à votre protection, vous pouvez contacter le Service de Protection Juridique Pleins Droits :

0800 813 810

Service & appel gratuits

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » pages 24 - 25.

ASSURANCES DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

	STANDARD	PREMIUM
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24 € / an / compte	50,40 € / an / compte
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB	15 € / an / compte	30 € / an / compte
SécuriBUDGET	20,40 € / an / compte	-
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)	-	24 € / an / compte
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : SécuriÉPARGNE	3 € / an / compte	22,56 € / an / compte
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : SécuriLIVRETS	22,80 € / an / assuré	-
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : SécuriZEN	22,80 € / an / assuré	-

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

TRANCHES DE DÉCOUVERT

PRIX

≤ 300 €

16,20 € / an / compte

de 301 € à 2 000 €

24 € / an / compte

> 2 000 € (plafond d'indemnisation : 3 000 € / sinistre / an)

36 € / an / compte

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

TRANCHES DE DÉCOUVERT

PRIX

≤ 500 €

16,20 € / an / compte

de 501 € à 2 000 €

24 € / an / compte

> 2 000 € (plafond d'indemnisation : 3 000 € / sinistre / an)

36 € / an / compte

Découvrez l'ensemble des garanties comprises*

*accès gratuit hors coût de l'opérateur



Ma banque au quotidien



Compte à composer



Compte service

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE: MENTIONS LÉGALES

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit agricole Alsace Vosges en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 008 967.

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- > PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €. Siège social: 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA: FR 95 352 358 865
- > PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social: 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris
- > CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social: 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA. Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1029934935€, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social: 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en œuvre par: AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (<http://www.orias.fr>) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previso Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social: 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

SUCCESSION

Paiement de factures

GRATUIT

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession : 1 % de la liquidation d'actifs (100 % comptes individuels, 50 % comptes joints) ⁽¹⁾

mini. : 80 €
maxi. : 620 €

Forfait compte joint (sans compte individuel)

54 €

Frais de gestion annuels ⁽²⁾

54 €

⁽¹⁾ Hors assurance vie. ⁽²⁾ Pour les dossiers actifs supérieurs à 12 mois.

AUTRES SERVICES

TÉLÉSURVEILLANCE ET TÉLÉASSISTANCE

La télésurveillance ⁽¹⁾	Nous consulter
La téléassistance à domicile ⁽²⁾	Nous consulter
La téléassistance mobile ⁽²⁾	Nous consulter

NEXECUR ^{(1) (2)}

Pour toute question relative à la gestion des sinistres :

 **N°Cristal 09 69 32 23 39**

Numéro non surtaxé.

⁽¹⁾ Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole, 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS Le MANS - N° TVA FR19 799 869 342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

⁽²⁾ NEXECUR ASSISTANCE : SAS au capital de 23 450 euros. Siège social : rue de Belle-Ile 72190 COULAINES. SIREN 515260792 RCS Le MANS. N° TVA FR 88 515260792. SAP 515260792.

MAGAZINES Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

MERCI POUR L'INFO VERSION NUMÉRIQUE

(anciennement Dossier Familial)

	ESSENTIEL 12 € / an	PREMIUM 18 € / an	PRESTIGE 48 € / an
Accès au service de renseignements par des experts Merci pour l'Info	2 demandes / an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	Illimité	Illimité	Illimité
Accès à Mon Kiosque Presse	Merci Pour l'Info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques	Merci Pour l'Info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques	8 titres Merci Pour l'Info (12 numéros / an), Santé magazine, Détente Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents

+ Option Papier Prestige : le magazine Merci Pour l'Info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile : 38,08 € / an

Santé magazine	31,60 € / an	Maison Créative	23,90 € / an
Détente Jardin	22,90 € / an	Détours en France	49,80 € / an
Régala	27,90 € / an	Plus de PEP's	19,90 € / an
Parents	25,90 € / an		

UNI-MÉDIAS

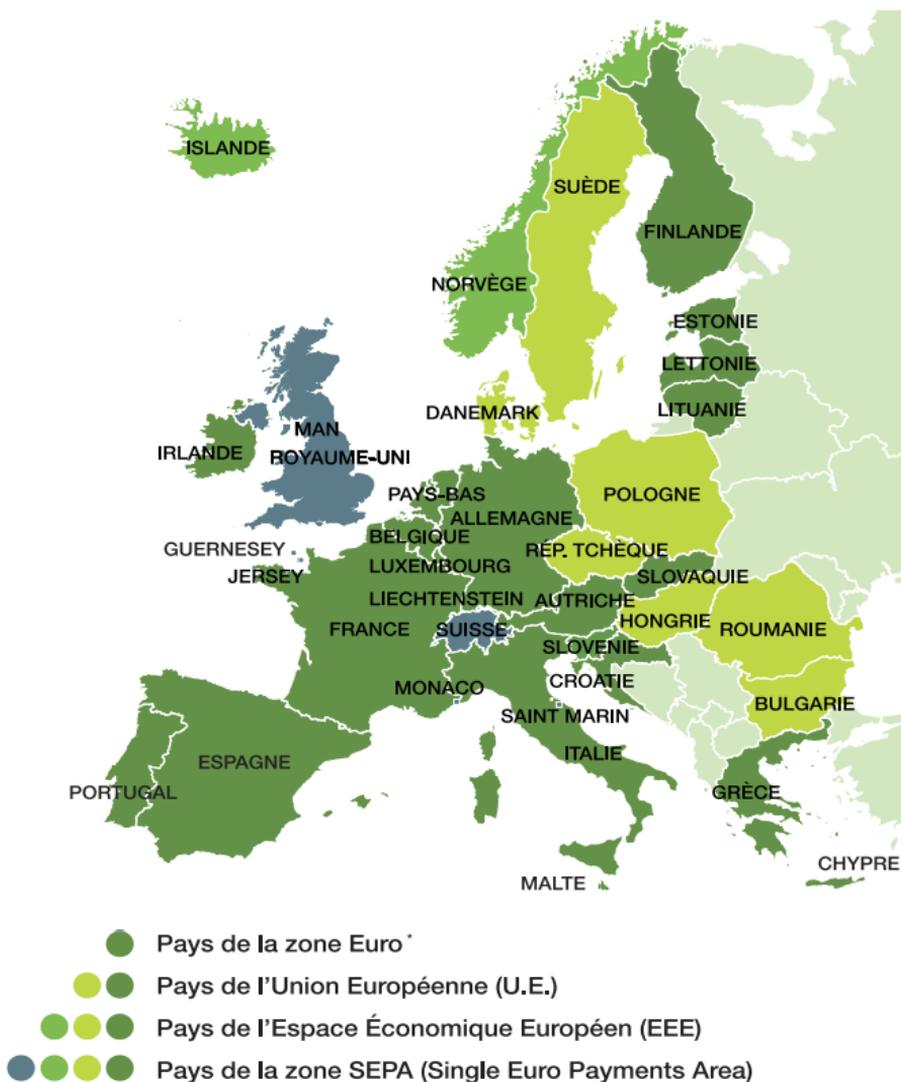
Pour toute question relative aux publications :

 **N°Cristal 09 69 32 34 40**

Numéro non surtaxé.

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole - 22, rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



* PAYS DE LA ZONE EURO

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Croatie. Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

** PAYS DE LA ZONE SEPA

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Croatie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre-Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Île de Jersey, Île de Guernesey et Île de Man (intégrés à la zone SEPA au 01/05/2016).
- Le Vatican et Andorre (intégrés à la zone SEPA au 01/03/2019).
- Le Royaume Uni (ne faisant plus partie de l'Espace Économique Européen, mais restant membre de la zone SEPA).

RÉSOUTRE UN LITIGE

Améliorer la qualité de notre service et de notre relation est une priorité du Crédit Agricole Alsace Vosges. Pour cela, un dispositif de traitement des réclamations clients est en place depuis plusieurs années.

DES RECOURS EN INTERNE : l'agence et le service Clients

Le Directeur d'agence et l'ensemble de son équipe vous accompagnent au quotidien. Ils sont donc les plus aptes à répondre à vos questions et à vos éventuelles réclamations.

Si la réponse de l'agence ne vous a pas satisfait, vous avez la possibilité de solliciter le Service Clients par courrier :

Crédit Agricole Alsace Vosges - Service Clients

1, place de la Gare - B.P. 20440 67008 Strasbourg CEDEX

Ou par un formulaire dédié sur notre site internet (accès gratuit, hors coût de l'opérateur) : www.credit-agricole.fr/ca-alsace-vosges

DES RECOURS EN EXTERNE : le médiateur

Malgré les efforts réciproques, certains désaccords peuvent persister. En application de l'article L.316-1 du Code monétaire et financier, vous pouvez alors vous adresser gratuitement à un Médiateur en fonction du produit concerné. Celui-ci exerce sa fonction en toute indépendance et a pour mission de trouver une solution amiable. Vous pouvez vous renseigner sur le déroulement de la procédure de médiation en consultant le site internet du médiateur concerné.

Pour les produits bancaires	Pour les produits financiers	Pour les produits d'assurances**
Le Médiateur CS 151 75422 PARIS CEDEX 09 OU www.lemediateur.fbf.fr *	Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02 OU www.amf-france.org *	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 9 OU www.mediation-assurance.org *

*Accès gratuit, hors coût de l'opérateur. **Avant de solliciter l'intervention du Médiateur de l'assurance, vous devrez contacter le Service Relations Clients de l'Assureur :

> pour un contrat d'épargne, assurance vie, retraite, prévoyance, décès, adressez-vous à : PREDICA, Relation et Service clients, 16-18, boulevard de Vaugirard, 75724 Paris CEDEX 15

> pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé, adressez-vous à : PACIFI-CA, Service consommateurs, 8-10, boulevard de Vaugirard, 75724 Paris CEDEX 15

> pour un contrat d'assurance emprunteurs, adressez-vous à : CACI, Service clients, 40, allée Vauban, 59110 La Madeleine.

Plateforme européenne de résolution en ligne des litiges de consommation

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>*

Nos engagements de délais

Vous avez formulé une réclamation, le Crédit Agricole Alsace Vosges s'engage à **prendre en charge votre réclamation sous 48h ouvrées** (sauf si une réponse vous est apportée immédiatement) et à vous répondre dans les 10 jours ouvrés. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier était nécessaire, nous nous engageons à vous en informer et à vous répondre dans un délai qui, sauf cas particulier ne devrait pas dépasser 2 mois.

Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- > les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement,
- > le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque,
- > les services de paiement et les prestataires de services de paiement,

la réponse est formulée sur support papier ou autre support durable convenu avec le client, dans les 15 jours ouvrables suivant la date de réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Le Crédit Agricole est attaché à une information transparente. Aussi, pour conforter notre relation de confiance, nous vous communiquons les prix de nos principaux services bancaires applicables à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les Conditions Générales de Banque sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, les clients étant informés au préalable, conformément à la réglementation.

Elles peuvent être consultées en permanence dans nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-alsace-vosges/.*

Pour tout renseignement complémentaire, nos conseillers sont à votre disposition.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

* Accès au site gratuit, hors coût de l'opérateur.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Crédit Agricole Alsace Vosges. Siège social: 1, place de la Gare - BP 20440 - 67 008 Strasbourg CEDEX - 437 642 531 RCS Strasbourg. Société coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 008 967 :

- agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75 436 Paris CEDEX 09. Voir le site : www.banque-france.fr/
- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des États-Unis – 92 127 Montrouge CEDEX
- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75 082 PARIS CEDEX 02

©Getty Images.

CGB1PAR24 - Imprimé par Socosprint à Épinal en septembre 2023.

 Ne pas jeter sur la voie publique.

